



Anesthésiste réanimateur dans le Groupe Hospitalier Nord Essonne (91) et adhérente depuis 2000, j'ai eu l'honneur d'être invitée permanente au Conseil d'Administration du SNPHARe depuis 2014.

Pendant ces 4 années, j'ai pu appréhender le fonctionnement de notre syndicat et mesurer au niveau national les difficultés rencontrées par les praticiens hospitaliers. Face aux contraintes économiques croissantes, les difficultés s'amoncellent pour maintenir la qualité des soins, la sécurité des patients et la santé des personnels. Cette ingérence économique menace également l'indépendance professionnelle, fondement de notre exercice.

Devenir membre du Conseil d'administration du SNPHARe complète les responsabilités que j'ai prises au sein :

- du Conseil de l'Ordre de l'Essonne
- de la Commission de Conciliation et d'Indemnisation des Accidents Médicaux d'Ile de France où je représente les Praticiens Hospitaliers de la région
- de la Commission de Qualification en Anesthésie Réanimation auprès du Conseil National de l'Ordre où je représente le Conseil National Professionnel.

C'est dans ce cadre que je me présente à cette élection, afin de rendre complémentaires ma présence au Conseil d'administration et l'action que je mène au nom des PH dans les différentes instances où je siège.

En vous remerciant de votre confiance.

Le 24 novembre 2018

Dr Catherine Antoun